

# DOSSIER DE PRESSE



**S3Tec**

Tri, Traitement, Transition écologique et circulaire

15 juillet 2024 - 18h  
VITRÉ

**BILAN DES ACTIONS DU SYNDICAT**

**ANNÉE 2023 ET PROJETS 2024**



**S3Tec**

Tri, Traitement, Transition écologique et circulaire

#### Contact S3Tec

Nadège DOUABLIN, chargée de communication  
02 99 74 47 49 • n.douablin@s3tec.bzh

# Un Syndicat public de TRAITEMENT pour 2 Syndicats de collecte

S3T'ec - Syndicat de Traitement des déchets



Créé en 2019, S3T'ec est le service public en charge de la compétence **TRAITEMENT des déchets Ménagers et Assimilés** pour le compte de ses deux adhérents : le SMICTOM SUD-EST 35 (Vitré) et le SMICTOM PAYS DE FOUGÈRES.

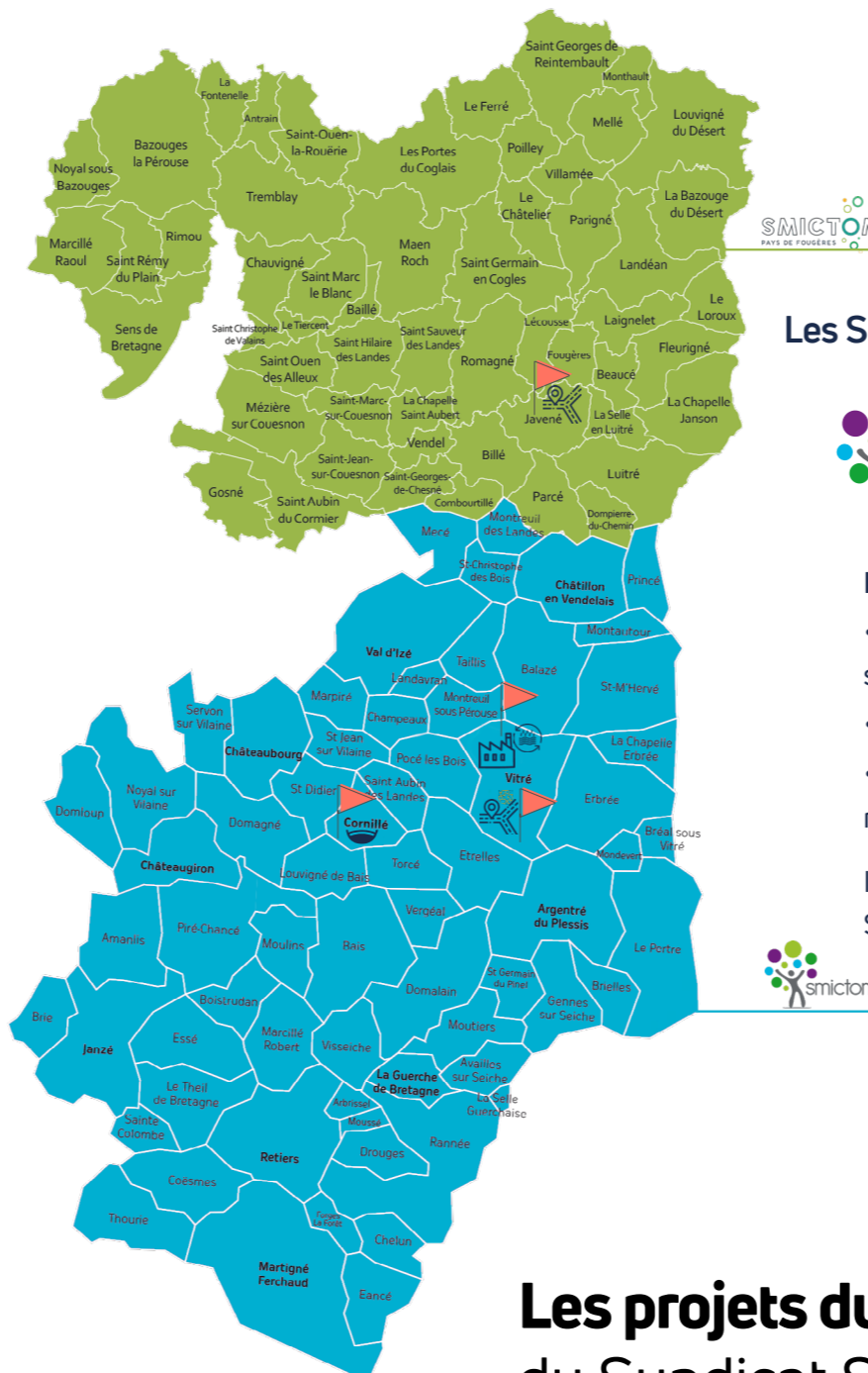
S3T'ec assure ainsi le **tri, le recyclage et la valorisation** :

- > des ordures ménagères,
- > des emballages recyclables,
- > des papiers,
- > du verre,
- > des biodéchets,
- > et des déchets déposés dans les bennes des déchèteries des deux Syndicats de collecte.

Son territoire s'étend sur 114 communes, soit un bassin de vie de plus de 225 000 habitants.

Pour exercer sa compétence traitement des déchets, S3T'ec est propriétaire de cinq outils de traitement : le Centre de Valorisation énergétique des déchets ménagers (Vitré), le réseau d'énergie verte **RÉVERTEC** (Vitré), les Centres de transfert et de valorisation matière de Vitré et de Fougères, et la déchèterie réhabilitée de Cornillé.

Les ressources financières de S3T'ec proviennent en grande partie de la redevance d'équilibre versée chaque année par les deux SMICTOM membres.



Les SMICTOM - Syndicats de Collecte des déchets



Les Syndicats de collecte sont en charge :

- de la **PRÉCOLLECTE** (distribution et maintenance des bacs, sacs jaunes, bornes d'apports collectives, etc),
- de la **COLLECTE** (en porte à porte ou en apport collectif),
- et de la **PRÉVENTION** des déchets ménagers recyclables et non-recyclables.

Ils gèrent également un réseau de **DÉCHÈTERIES** : 12 pour le SMICTOM SE 35 et 10 pour le SMICTOM du Pays de Fougères.

## Les projets du mandat du Syndicat S3T'ec

Trouver des solutions locales de valorisation des déchets soit par recyclage, soit en énergie, et tendre vers le zéro enfouissement.

EN CHIFFRES

**114 communes** adhérentes

**2 530** km<sup>2</sup>

**27 élus** au sein du Comité Syndical

**225 300** habitants desservis

**103 800 tonnes** de déchets traitées / an

**VALORISER PLUS et DÉVELOPPER DE NOUVELLES FILIÈRES LOCALES** pour respecter la hiérarchie des modes de traitement et contribuer à la transition écologique du territoire Vitré Fougères,

**RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT** pour tendre vers le **zéro** enfouissement,

**DIMINUER LES EXPORTATIONS** en valorisant **localement** les déchets actuellement enfouis,

**CONSERVER LA MAITRISE PUBLIQUE ET FINANCIÈRE** sur le traitement des déchets ménagers et assimilés,

**RESPECTER LES OBJECTIFS NATIONAUX ET RÉGIONAUX :**

la loi de Transition Ecologique pour la Croissance Verte (TECV),

la Loi Anti-Gaspillage et d'Ecologie Circulaire (AGEC),

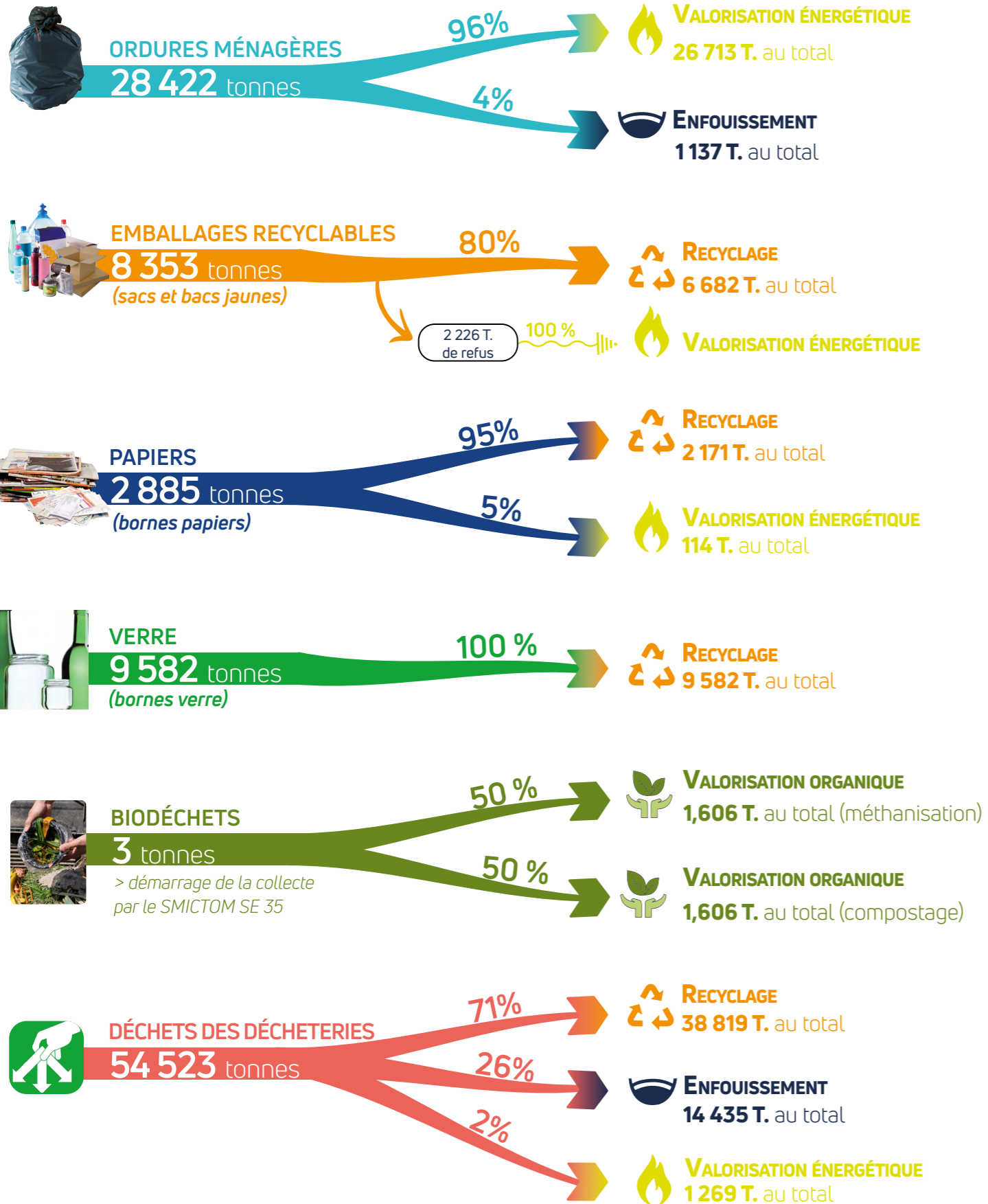
le Plan Régional de Prévention et de gestion des déchets (PRPGD) adopté en mars 2020 par la Région Bretagne.



# Bilan des tonnages 2023

## Déchets traités et valorisés

➡➡ **103 768 T.** au total



# Actions mises en œuvre et résultats 2023

## Lancement du projet « Territoire 100% des plastiques recyclés en 2025 »



Refuser l'enfouissement, c'est chercher en amont des solutions de recyclage pour chaque filière concernée. Depuis l'été 2023, S3T'ec a proposé aux SMICTOM le déploiement de bennes plastiques rigides en déchèterie\*, afin d'expérimenter le développement d'une filière de tri sur le territoire pour assurer le recyclage. Une fois collectés, ces objets en plastique rigide intègrent désormais une filière de recyclage. Détournés de l'enfouissement, ils connaissent une 2<sup>e</sup> vie : leur matière est valorisée et recyclée à 100%.

\* Il s'agit des déchèteries de Bais, Châteaubourg, Châteaugiron, Chatillon en Vendelais, Javené, La Guerche de Bretagne, Louvigné du Désert, Noyal sur Vilaine, Val d'Izé et Vitré.

**Bilan 2023 : 93 T. collectées et valorisées.**  
**Objectif 2024 : + 400 T.**

➡ + de valorisation matière / - d'enfouissement.

## Reconversion du Centre de Transfert et Valorisation matière (CTVM) de Vitré



Le CTVM de Vitré est actuellement un point d'étape, avant leur recyclage, pour les papiers collectés sur tout le territoire et pour les emballages et les cartons des déchèteries du SMICTOM SE 35 (Vitré). Il sert également de plateforme d'expérimentation pour le tri des plastiques rigides collectés en déchèterie, en vue de consolider cette nouvelle filière.

En 2023, S3T'ec a procédé à des études pour envisager la reconversion du site. Plusieurs pistes sont étudiées : accueil et tri des déchets d'activité économiques locaux, site d'exploitation pour l'accueil et tri de filières REP...

➡ + de valorisation matière / - d'enfouissement

## Un nouveau Centre Transfert et Valorisation Matière (CTVM) à FOUGÈRES



Les travaux ont commencé fin 2023 et la livraison est prévue pour octobre 2024. Avec une aire de déchargement couverte de 1 200 m<sup>2</sup>, le site sera plus fonctionnel et permettra d'optimiser les coûts pour la collecte et le transfert, en massifiant les dépôts de 4 flux (20 500 T.) avant leurs transferts :

12 000 T. d'ordures ménagères y transiteront avant d'être déposés au CVED de Vitré pour être valorisées énergétiquement,  
 3 000 T. d'emballages ménagers en vrac et 1 500 T. de papiers seront déposés, stockés puis transférés vers les usines de traitement leur correspondant,  
 4 000 T. de verre y seront déposés, dans l'attente de leur transfert vers une usine de recyclage du verre.

Le site a été conçu pour prévoir l'accueil de nouvelles filières de valorisation sur le site, grâce à des zones de stockage qui pourront être déplacées selon les besoins.

➡ + de valorisation matière / - d'enfouissement / assurer la maîtrise publique

# Actions mises en oeuvre et résultats 2023

## Projet de reconversion de l'ancienne décharge en centrale photovoltaïque avec Bretisun ISDND



S3T'ec s'est associé à plusieurs collectivités d'Ille et Vilaine pour favoriser l'implantation de parcs photovoltaïques sur des sites d'enfouissement réhabilités, dont l'ancienne décharge de Cornillé.

Le site de Cornillé est une ancienne ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) fermée et réhabilitée en 1999. Actuellement en post-exploitation, le site est assujéti à un suivi dont la durée a été fixée à un minimum de trente ans après son exploitation : analyses de la qualité des eaux souterraines, de la production de biogaz...

La société Bretisun ISDND, dont les collectivités et le SDE 35 sont majoritairement actionnaires, porte ce projet de reconversion énergétique pour maximiser le potentiel de production d'énergie renouvelable dans le 35.

► **+ de production d'énergie renouvelable dans le 35**

## Coopération entre les collectivités pour réduire l'enfouissement

Depuis 2022, S3T'ec développe des coopérations avec les collectivités voisines, pour valoriser les déchets (ordures ménagères) qui seraient enfouis sans autre solution. La mutualisation des outils de traitement permet de renforcer la maîtrise d'ouvrage publique des projets et de répondre aux enjeux du Plan Régional des déchets et de la législation nationale.

► **- d'enfouissement / - d'exportations**

## Renouvellement du Centre de Valorisation Énergétique des Déchets ménagers (CVED) de Vitré



Créé en 1988 à Vitré, le Centre Valorisation Énergétique des Déchets ménagers (CVED) valorise chaque année 27 500 tonnes environ d'ordures ménagères résiduelles (OMr), soit par valorisation matière, soit par valorisation énergétique. Après 36 années d'activité, l'outil est arrivé au bout de ses capacités de fonctionnement. Le marché d'exploitation du site, signé en 2019, prend fin quant à lui en juillet 2025.

En 2023, les élus ont validé son renouvellement et sa modernisation. Érigé sur la même parcelle que l'actuel, le futur outil permettra de valoriser plus de déchets, de tendre vers le zéro enfouissement, et de réduire les déchets traités en dehors du territoire de Vitré-Fougères. Il jouera un rôle central dans les politiques de gestion des déchets et de décarbonation du territoire.

► **+ de valorisation matière / - d'enfouissement / - d'exportations**

# Projets 2024

## Renouvellement et modernisation du Centre de Valorisation Énergétique des déchets ménagers (CVED) de Vitré

Déléataire retenu : PAPREC ENERGIES

S3T'ec est propriétaire et gestionnaire du Centre de Valorisation Énergétique des déchets ménagers (CVED) de Vitré.

Depuis 2019, S3T'ec délègue l'exploitation du site à la Société PAPREC ÉNERGIES, via un marché public global sur performance de 6 ans. Ce contrat arrivera à terme en juillet 2025.

S3T'ec a signé le marché attribuant à la Société PAPREC ÉNERGIES FRANCE le **contrat de délégation de service public portant sur L'EXPLOITATION, LE RENOUVELLEMENT ET LA MODERNISATION** du CVED, pour 20 ans, à partir de juillet 2025.

## Concertation publique : sur 1 mois, à partir de fin septembre 2024



Une concertation publique sera organisée **fin septembre 2024, sur une période d'un mois**, au cours de laquelle S3T'ec proposera 3 réunions publiques de présentation du projet, un site internet dédié et un dossier technique mis à disposition des citoyens en version papier et numérique.

La 1<sup>ère</sup> réunion publique d'information aura lieu fin septembre et sera annoncée par voie de presse.

## Traitement des biodéchets collectés par les SMICTOM

Obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri des biodéchets a été mis en place sur les territoires des deux SMICTOM adhérents. Ils ont opté pour trois modes de collecte différents : vente de composteurs individuels, installation de composteurs collectifs, et - pour le SMICTOM SE 35 - mise en place d'une collecte en borne d'apport volontaire sur 5 sites-test (principalement sur les secteurs d'habitat dense).

S3T'ec assure le traitement de biodéchets collectés, soit par méthanisation avec la Société CMV à Noyal Sur Vilaine, soit sur une plateforme de compostage (Compo Ouest St Jean sur Vilaine).

Dans tous les cas, S3T'ec favorise une réutilisation locale du produit collecté.

## Déploiement du transfert des papiers à recycler par le train

Un 1<sup>er</sup> chargement a été effectué en VALORAIL (transporteur GROUPE MGE) en avril 2024, au départ du Centre de Transfert et Valorisation matière de VITRÉ. Plus de 70% des papiers collectés sur le territoire chemineront désormais par rail vers le recycleur NORSKE SKOG GOLBEY, situé à l'est de la France, pour y être recyclés.

Cette solution bas carbone permet au Syndicat de réduire l'impact carbone de son activité. Chaque chargement effectué en VALORAIL émet environ 140 kg de CO<sub>2</sub>, contre 950 kg pour un déplacement en camion. C'est aussi une alternative au transport routier, qui réduit le nombre de kilomètres parcourus par les camions sur une année.



CENTRE DE TRANSFERT et de  
VALORISATION MATIÈRE

## Contacts presse



Nadège DOUABLIN  
Chargée de communication  
n.douablin@s3tec.bzh  
02 99 74 47 49



28, rue Pierre et Marie Curie 35500 VITRÉ  
02 99 74 44 47 • contact@s3tec.bzh  
www.s3tec.bzh